



**Coopération HAD/Idel : mensonges et manipulation de la Fni...
alors que le Sniil et Onsil, qui n'ont pas signé de contrat avec la Fnehad,
seront les seuls à agir !**

Paris, 6 août 2015.- Dans un communiqué en date du 4 août, la Fni a montré sa véritable nature : celle d'une organisation syndicale prête à tout pour manipuler les infirmières libérales : mensonges, désinformation et même diffamation. En effet, contrairement à ce que la Fni affirme, le Sniil n'a pas validé ou signé un quelconque accord de coopération entre HAD et infirmières libérales. Et surtout pas celui que la Fnehad souhaiterait mettre en place malgré l'opposition formelle des quatre syndicats infirmiers libéraux. Le Sniil recommande d'ailleurs aux infirmières libérales de rester extrêmement vigilantes face à des HAD qui ne manqueront pas de chercher à l'imposer de façon locale : et de ne pas accepter ce contrat en l'état...

Toutefois, à l'inverse de la Fni et de Convergence Infirmière, le Sniil a accepté, tout comme l'Onsil, la création d'un observatoire national paritaire des relations HAD/syndicats. Et seulement la création de cet observatoire. Seul moyen concret qu'auront les Idels de faire remonter les désaccords vécus avec les HAD, cet observatoire qui se tiendra jusqu'à la fin de l'année, demeure, ainsi, le seul moyen de pouvoir faire évoluer le contrat que les HAD proposeront aux Idels.

Encore en cours d'élaboration, cet observatoire sera certainement disponible via le site internet du Sniil. Chaque infirmière libérale pourra alors y déposer un dossier, avec preuves concrètes des problèmes rencontrés avec les HAD : qu'il s'agisse de concurrence déloyale, inclusion de patients, facturation ou retard de paiement...

Ayant choisi d'agir pour une défense réelle des Idels face aux HAD et non pas de les laisser se débrouiller seules comme le font la Fni et CI, le Sniil remarque, enfin, que la Fni a beau jeu d'accuser le Sniil de tous les maux, et de se vanter d'œuvrer « *pour que la coordination soit une compétence reconnue aux infirmières qui l'exercent au quotidien* ». Et ce alors que cette même Fni n'a rien négocié lors des 8 mois de négociations avec la Fnehad au niveau de la MCI... alors que cette organisation syndicale détenait toutes les clefs pour pouvoir le faire via une étude réalisée en 2013 au sein de l'une des URPS qu'elle préside¹.

Le Sniil, premier syndicat infirmier libéral, regrette que la Fni, qui a déjà montré à de multiples reprises son talent pour la désinformation, tombe une nouvelle fois dans ce travers. Ceci s'explique, sans doute, par son envie d'essayer de récupérer des votes lors des élections aux Unions Régionales de Professions de Santé de décembre prochain. Reste que ces manipulations et mensonges ne servent pas la cause infirmière libérale... et même la pénalise fortement y compris au sein des institutions sanitaires.

Contact presse : Annick TOUBA, Présidente Nationale Sniil 06 62 69 64 91

¹ Etude URPS « Collaboration IDEL-HAD en Languedoc-Roussillon » réalisée par Celtipharm, avril 2013 où 100% des Idels ayant collaboré avec un service d'HAD au cours des 24 derniers mois déclarent avoir assuré une ou plusieurs missions de coordination tels que soutien famille/patient, appel du médecin HAD ou traitant, gestion du matériel ou d'autres professionnels de santé.